

Return to: / Retourner à:

Website: http://www.restigouchegunclub.com/

Membership

Restigouche County Sport & Gun Club Association Inc.

Box 5363 Dalhousie, NB E8C 3C1

PLEASE PRINT USING CAPITAL LETTERS

VEUILLEZ ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES

2017 MEMBERSHIP FORM / FORMULE D'ADHÉSION 2017

Name / Nom

BIRTH DATE: Year, Month, Day
DATE DE NAISSANCE: Année, Mois, Jour

Street Address
Adresse civique

Postal Address (if different)
Adresse Postale (si différente)

City, Town, Village
Ville, Village

Prov.
Prov.

Postal Code
Code postal

Telephone Number / Numéro de téléphone

E-mail address / Courriel

APPLICATION DATE: Year, Month, Day
DATE D'APPLICATION: Année, Mois, Jour

Valid Firearm License Number (POL or PAL)
Numero de permis valide d'armes à feu (PPS ou PPA)

INDICATE IF YOU HAVE A RESTRICTED LICENSE
permis valide d'armes à feu à autorisation restreinte?

PLEASE CHECK PREFERENCES -> PISTOL, RIFLE, SHOTGUN, BLACK POWDER
COCHER VOS TYPES DE TIR -> PISTOLET, CARABINE, FUSIL, POUDRE NOIRE

Additional family members living in your household wishing to join:
Autres membres de famille vivant dans votre maison souhaitant être membres:

Names:
Noms:
Birth: Y, M, D :
Naissance: A, M, J:
POL or PAL:
PPS ou PPA :

MBR #
CARDED BY:
DATE CARDED:
Official Use Only

Membership Rates / Droits d'adhésion

2017

NEW RENEW
Please Check
Cocher SVP

Regular Member (age 18+) / Membre Régulier (18 ans et plus) \$100.00
Senior Member (65 yrs of age and over), or any member 58 years or older who is fully retired, or any member of any age while on total disability pension \$75.00
Each Dependent of a Regular or Senior Member living at home, including spouse, Juniors (16 -17 Incl.), and Youth (under 16 years of age) \$25.00

Total amount enclosed: \$ CASH or \$ CHEQUE Montant total inclus
By mail: Cheque or Money Order only (do not pay by cash) / Par la Poste: Chèque ou Mandat d'argent seulement (pas d'argent comptant)
Membership Cards may be picked up at the regular monthly meetings. These cards will not be mailed to you unless you include a stamped self-addressed envelope.

I SIGNIFY BY MY SIGNATURE THAT I HAVE READ AND UNDERSTOOD THE CLUB SAFETY RULES
SIGNATURE REQUIRED DATE (yy/mm/dd)
(FOR NEW MEMBERS / POUR NOUVEAUX CANDIDATS)
RANGE OFFICER DATE (yy/mm/dd)

RESTIGOUCHE GUN CLUB

RANGE SAFETY RULES

June 19, 2017

GENERAL

1. Safety is the foremost concern of all the individuals using this range.
2. A Range Safety Course is mandatory for each new member. One copy of attestation of completion of this course shall be signed for Club records.
3. The Restigouche Club Range is a private range, for use by paid-up Club members, associates and invited guests only.
4. Members must have associates and invited guests read the Range Safety Rules and supervise these associates and invited guests during shooting.
5. Membership cards must be produced upon request.
6. Range hours are from one half hour before sunrise to one half hour after sunset, seven days per week.

7. BACKSTOPS AND STEEL TARGETS

7a- BACKSTOPS

All shots, except for shotgun rounds at Trap, must be directed into approved backstops.

7b- STEEL TARGETS

- 7b1. All rifle shots, except for rim fire rounds, fired at steel targets must be shot at distances of 50 meters or greater at steel RIFLE TARGETS ONLY.
- 7b2. Pistol and rim fire rifle shots at steel targets must be fired at distances of 10 meters or greater.
- 7b3. Birdshot and buckshot, lead or bismuth only, fired at steel targets must be shot at distances of 10 meters or greater.
- 7b4. Shotgun slugs, lead only, fired at steel targets must be shot at distances of 40 meters or greater.

8. EMERGENCY NUMBERS: 911

9. The RANGE IN USE sign and the RED FLAG at the RANGE ENTRANCE must be used to indicate that the range is in use, and they must be set in the 'down' position at completion of use.

9a- In addition, activities in each Section, (Rifle, Pistol, Trap, .22) must be signaled by hoisting a RED FLAG at the entrance of the Section.

9b- Always VERIFY THAT THERE IS NOBODY DOWN RANGE of your position before you set up to shoot.

10. Whenever there are two or more shooters one must be designated RANGE OFFICER. The Range Officer is responsible for the safety of the range, and gives range commands including "FIRE" and "CEASE FIRE". He shall insure that all firearms are unloaded and not being handled during a "CEASE FIRE".
11. EYE AND EAR PROTECTION IS MANDATORY FOR ALL SHOOTERS AND SPECTATORS during shooting events.
12. No person impaired by ALCOHOL OR DRUGS may handle firearms. There will be no alcohol used on the range before or during any shooting event.
13. All armor piercing, explosive or tracer ammunition is prohibited.

14. Trap loads are restricted to #7½, #8 or #9 shot sizes.
15. No glass, live target or any other inappropriate target material is allowed.
16. Unless otherwise approved by the Chief Range Officer, rifles are prohibited in the Pistol Section.

HANDLING OF FIREARMS

17. DURING TRANSPORTATION to and from the range long guns must be empty and cased. Handguns must be empty and locked and transported in a gun case.
18. ALL FIREARMS MUST BE EMPTY AND OPEN WHEN RACKED. WHEN NOT ON THE FIRING LINE all firearms must be empty *or empty and* cased or *empty and* holstered. In any designated safety area all firearms must be empty while being handled.
19. No handling of firearms is permitted when anyone is forward of the firing line.
20. Treat all firearms as if they were loaded and cocked, never sweep or point them at people.
21. POINT FIREARMS DOWN-RANGE WHEN LOADED, (not up or down).
22. Firearms requiring service shall be unloaded and removed from the firing line to a designated safety area.
23. When a "CEASE FIRE" or "STOP" command is given by anyone on the range all firearms shall be unloaded, and all shooting and other activities shall stop until the problem has been resolved.
24. MISFIRE PROCEDURE: keep the firearm pointed down-range and advise the Range Officer. DO NOT UNLOAD RIGHT AWAY; wait at least 60 seconds before opening the action.

RANGE ETIQUETTE

25. Good sportsmanship and etiquette is expected at all times.
26. Respect other shooters. When the range is not scheduled its use is on a first-come first- served basis.
27. Pick up your brass, hulls, refuse and targets when shooting has been completed.
28. Do not throw live or defective ammunition into the range garbage bins; take ALL your ammunition with you when you leave.
29. If you have moved any steel targets return them to their original locations when finished shooting.

RANGE COMMANDS

- Bring your firearm to the firing line
- Load and make ready
- Fire
- Cease Fire (STOP)
- If you are finished, unload and show clear
- Gun clear
- Range is safe

CLUB DE TIR RESTIGOUCHE

RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR LE CHAMP DE TIR -- 19 juin, 2017

GÉNÉRAL

1. La sécurité est la préoccupation principale de tous les individus utilisant ce champ de tir.
2. Un cours de sécurité pour le champ de tir est obligatoire pour chaque nouveau membre. Une copie d'attestation de l'achèvement du cours doit être signée pour les dossiers du Club.
3. Le champ de tir Restigouche est un champ de tir privé, à l'usage des membres du Club, leurs associés et invités seulement.
4. Les associés et invités des membres doivent lire les règlements de sécurité du champ de tir et les membres doivent superviser ces associés et invités pendant le tir.
5. Les cartes de membre doivent être produites sur demande.
6. L'horaire d'ouverture est d'une demi-heure avant le lever du soleil à une demi-heure après le coucher du soleil, sept jours par semaine.

7. LES BUTTES DE TIR ET LES CIBLES EN ACIER

7a- LES BUTTES DE TIR

Tous les coups de feu, sauf avec fusils de chasse pendant le tir de fosse, doivent être dirigés vers des buttes de tir approuvées.

7b- LES CIBLES EN ACIER

- 7b.1 Tous les coups de carabine, à l'exception des coups à percussion annulaire, tirés vers des cibles en acier, doivent être tirés d'une distance de 100 mètres ou plus, ET SEULEMENT VERS DES CIBLES EN ACIER APPROUVÉES POUR LES CARABINES.
- 7b.2 Tous les coups de feu de pistolet et carabine à percussion annulaire, tirés vers des cibles en acier, doivent être tirés d'une distance de 10 mètres ou plus.
- 7b.3 Les coups avec granules et chevrotines, en plomb ou bismuth seulement, tirés avec fusil de chasse vers des cibles en acier, doivent être tirés d'une distance de 10 mètres ou plus.
- 7b.4 Les balles de fusil de chasse, en plomb seulement, tirées vers des cibles en acier, doivent être tirées d'une distance de 40 mètres ou plus.

8. NUMÉROS D'URGENCE : 911

9. Le signe « Champ de Tir En Usage » et le drapeau rouge à l'entrée du champ de tir doivent être utilisés pour indiquer que le champ de tir est en utilisation, et ils doivent être réglés dans la position « bas ou PAS En Usage » à la fin d'utilisation.

9.a En plus, les activités de chaque section, (carabine, pistolet, tir de fosse, .22) doit être signalé en montrant un drapeau rouge à l'entrée de la section.

9. b Il faut toujours vérifier qu'il n'y a personne en avant de votre position de tir avant de se préparer à tirer.

10. Chaque fois qu'il a deux ou plusieurs tireurs un des deux doit être désigné Officier-en-Charge. Le OC est responsable de la sécurité du champ de tir, et donne des commandes, y compris « feu » et « cessez-le-feu ». Il doit s'assurer que toutes les armes sont déchargées et ne sont pas manoeuvrées au cours d'un « Cessez le feu ».

11. LA PROTECTION DE LA VUE ET DE L'OUÏE EST

OBLIGATOIRE pour tous les tireurs et les spectateurs pendant les tirs

12. Nul affaiblit par l'alcool ou les drogues peuvent manier les armes. Il n'y a aucune consommation d'alcool sur le champ de tir avant ou au cours d'un tir.

13. Tous projectiles perforants, des munitions explosives ou traçantes sont interdites.

14. Au tir de fosse, les charges sont limitées aux plombs # 7 ½, # 8 ou # 9 seulement.

15. Pas de vitre, cible vivante ou de tout autre matériel cible inappropriée est autorisé.

16. Tout dispositif contraire approuvé par le directeur général de tir, les carabines sont interdites dans la section des pistolets.

MANIPULATION DES ARMES À FEU

17. Pendant le transport vers et à partir du champ de tir, les armes d'épaule doivent être vides et dans un étui. Les pistolets doivent être vides et verrouillés et transportés dans un étui d'arme à feu.

18. Toutes les armes d'épaule doivent être vides et ouvertes quand ils sont sur le banc de tir. En dehors de la ligne de feu, toutes les armes doivent être vides, vides et tubées ou vides et dans l'étui. Dans une zone de sécurité désignée, toutes les armes à feu doivent être vides lorsque manipulées.

19. La manipulation des armes à feu n'est pas permise lorsque quelqu'un est en avant de la ligne de tir.

20. Il faut traiter toutes les armes à feu comme si elles étaient chargées et armées, ne jamais balayer ou pointer vers des gens.

21. POINTEZ LES ARMES À FEU VERS LE FOND DU CHAMP DE TIR QUAND ILS SONT CHARGÉES, (pas vers le haut ou vers le bas).

22. Les armes à feu nécessitant une réparation doivent être déchargées et retirées de la ligne de tir à une zone de sécurité désignée.

23. Quand une commande « cesser le feu » ou « STOP » est donnée par quelqu'un sur le champ de tir toutes les armes à feu doivent être déchargées, et tout tir et autres activités doivent cesser jusqu'à ce que le problème ait été résolu.

24. PROCÉDURE RATÉE : garder l'arme pointée vers le fond de champ de tir et en aviser l'officier responsable. NE PAS DÉCHARGER IMMÉDIATEMENT, attendez au moins 60 secondes avant d'ouvrir l'arme.

ÉTIQUETTE DU CHAMP DE TIR

25. Un bon esprit sportif et l'étiquette est demandé en tout temps.

26. Respectez les autres tireurs. Lorsque le champ de tir n'est pas réservé, son utilisation suit le principe du premier arrivé, premier servi.

27. Ramassez vos douilles vides, les déchets et les cibles lorsque vous avez terminé.

28. Ne jetez pas des cartouches chargées ou défectueuses dans les poubelles au champ de tir; prenez TOUTES vos munitions avec vous lorsque vous quittez.

29. Si vous avez déplacé des cibles d'acier, retournez les à leur emplacement d'origine lorsque vous avez terminé de tir.

COMMANDES DU CHAMP DE TIR

- Apportez votre arme à feu à la ligne de tir
- Charger et préparer
- Feu
- Cessez le feu (STOP)
- Si vous avez terminé, déchargez et montrez que l'arme est vide
- L'arme est vide
- Le champ de tir est sûr